

À VOUS LA RÉGION



LYCÉES ÉCO RESPONSABLES



ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER
LES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS LES LYCÉES PUBLICS FRANCILIENS



Région
île de France

LYCÉES
ÉCO-RESPONSABLES



Afin de sensibiliser les lycéens aux enjeux environnementaux, la Région Île-de-France propose aux lycées publics de s'inscrire dans une démarche écologique, participative et citoyenne.

Cette démarche globale s'appuie sur deux axes :

- **Permettre à la communauté scolaire d'expérimenter une gestion environnementale optimisée au quotidien**, à travers des actions intégrées au projet pédagogique éducatif et technique reliant ainsi les enseignements aux enjeux climatiques et de territoire.
- **Former les éco-citoyens de demain** en développant les compétences et savoirs des lycéens dans ce domaine.



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHÉ ?

- **Accompagner les lycées franciliens** vers de nouvelles pratiques de gestion durable et d'éducation à l'environnement.
- **Mettre en œuvre des projets d'éco-responsabilités concrets** à l'échelle des établissements.
- **Former les différents acteurs à la démarche et créer des réseaux inter-établissements**, pour partager localement les retours d'expériences sur chaque thématique.
- **Sensibiliser, encourager et valoriser la communauté scolaire** pour partager localement les retours d'expériences sur chaque thématique.

QUI PEUT PARTICIPER À CETTE DÉMARCHÉ ?

Lycées publics franciliens

via des comités de pilotage développement durable
Ils ont pour mission de piloter les différentes phases tout en associant l'ensemble de la communauté scolaire.
Ils sont composés de plusieurs acteurs de l'établissement : **personnels administratifs, enseignants, agents régionaux des lycées, élèves et « éco-délégués »**.

La mobilisation des élèves est un facteur clé pour concevoir et mettre en œuvre efficacement la démarche de sensibilisation et de communication. Chaque projet s'appuie sur des groupes d'élèves et « d'éco-délégués » encadrés de leurs enseignants, avec l'appui technique des agents régionaux des lycées.

COMMENT DEVENIR UN LYCÉE ÉCO-RESPONSABLE ?

1



PRISE DE CONTACT

- **Signalement** auprès de la Région via lycees.eco-responsables@iledefrance.fr
- **Accompagnement** par la cellule régionale des Lycées Éco-Responsables pour :
 - échanger avec les différents acteurs au sein du lycée
 - obtenir des conseils et outils d'aide à la gestion de projet
 - définir un premier projet d'établissement

2



LA MISE EN ŒUVRE

- **Constitution** d'un comité de pilotage développement durable (voir p.3)
- **Réalisation** par les élèves d'un état des lieux de l'établissement
- **Sensibilisation** au projet de la communauté scolaire par les éco-délégués et les référents du comité de pilotage
- **Formation** des agents des lycées à la gestion écologique
- **Définition** des objectifs du projet et mise en place d'un plan d'actions

3



CANDIDATURE AU LABEL E3D DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- **Demande** de labellisation E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable) sur le site de l'académie :
 - Versailles - <https://edd.ac-versailles.fr/>
 - Créteil - <http://edd.ac-creteil.fr/>
 - Paris - <http://edd.ac-paris.fr/>
- **Évaluation** selon trois niveaux de labellisation E3D d'établissement : Engagement, Approfondissement et Déploiement

→ Labellisation E3D de territoire d'établissement

http://cache.media.education.gouv.fr/file/6/59/4/ensell684_annexel_E3D_demarche_globale_388594.pdf

4



VALORISATION ET INTÉGRATION AU RÉSEAU « LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES » (VOIR P.6)

- **Participation** aux évènements organisés par la Région
- **Possibilités** de financements régionaux
- **Échange** avec les autres lycées Éco-Responsables



QUE PROPOSE LA DÉMARCHÉ DES LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES ?

- **Formation des éco-délégués** en partenariat avec les trois académies.
- **Mise en place** d'outils et de formations à l'environnement.
- **Mise en réseau** avec les autres membres de la communauté et les associations d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)
- **Participation aux événements** (conférences, concours, visites...) et aux fêtes des Lycées Éco-Responsables (rassemblement et restitution des projets majeurs, partage d'expériences, mise en réseau)
- **Accompagnement et recommandation** du service Études générales et environnementales de la Région Île-de-France qui accompagne l'ingénierie des projets régionaux.
- **Participation à l'appel à projets annuel régional** de la démarche des Lycées Éco-Responsables permettant le financement des projets environnementaux.

QUELS PROJETS LES LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES ONT-ILS MIS EN PLACE ?

La démarche est structurée autour de cinq thématiques : biodiversité, prévention et gestion des déchets, énergie-climat, gestion de l'eau et alimentation-santé. Chaque lycée peut s'inscrire dans un ou plusieurs de ces domaines.

EXEMPLES DE PROJETS :



ALIMENTATION – SANTÉ

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, le lycée Maurice Utrillo à Stains (93) a mis en place un bar à salades qui permet de réduire le gaspillage alimentaire de 30%. De plus, ce bar à salades est agrémenté de produits de saison, locaux et bio car le lycée favorise une alimentation locale de qualité.



ÉNERGIE - CLIMAT

Le lycée Le Corbusier à Aubervilliers (93) a travaillé sur l'optimisation des éclairages ce qui a fait l'objet d'une étude pédagogique avec l'équipe CORB21. Des travaux ont été réalisés afin d'analyser les économies d'énergie en fonction de la source d'éclairage.



BIODIVERSITÉ

Afin de promouvoir la biodiversité et de valoriser ses espaces verts par une gestion écologique, le lycée Rosa Parks à Montgeron (91) a mis en place un éco-pâturage, un jardin potager, une mare pédagogique et des ruches.



GESTION DE L'EAU

Un récupérateur d'eau pluvial a été installé au lycée Honoré de Balzac à Paris (17^e) ce qui a fait l'objet d'une étude pédagogique avec les Terminales sur *Comment réduire efficacement et sur le long terme la consommation d'eau potable en Europe ?* Cet équipement alimente la laverie du lycée.



PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

La collecte des déchets alimentaires va devenir obligatoire, en France, pour tous à partir de 2024. Le lycée Louise Weiss à Achères (78) ainsi que 50 autres établissements se sont déjà lancés dans la collecte de leurs déchets alimentaires qui sont valorisés en engrais naturel (compostage) ou énergie verte (méthanisation).



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Tous les films « Lycées Éco-Responsables » sur YouTube

Contact : lycees.eco-responsables@iledefrance.fr



Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 **RegionIleDeFrance**

 **iledefrance**

 **iledefrance**

